

CHAPITRE I : LES *LAQAB/S*
DANS LA SOCIETE
MUSULMANE

I -1: Le *laqab* dans l’onomastique arabe et la titulature musulmane

I-1-1 : Les composantes du nom arabe au Moyen Age

Malgré l’effort considérable déployé par les auteurs des dictionnaires biographiques pour rassembler et fournir de façon exhaustive les noms des personnes dont-ils traitent, les confusions sont fréquentes. Les chercheurs qui veulent s’occuper de l’histoire musulmane sont souvent embarrassés par la quantité de noms, de surnoms et de titres honorifiques portés par un même personnage.

Le même individu peut en effet être appelé ou cité par l’un des éléments du nom ou alors désigné par la combinaison de plusieurs éléments, selon le contexte¹. Certains auteurs, anciens ou contemporains, ont essayé de défaire cet imbroglio et de dénouer les fils qui lient ces différentes composantes.

En somme, selon ces spécialistes, dans le système des noms propres chez les musulmans, l’identité de l’individu est énoncée par plusieurs sortes de noms. La complexité et le chevauchement² entre ces

¹ A. al-ŞUYŪŢÎ, *al-Muzhir*, T. II, p.443.

² L’anecdote suivante montre que dans la vie courante, le problème dû à cette complexité est réel. Abû al-Faraj al-Mu’âfâ ibn Zakariyyâ al-Nahrawânî raconte : « j’accomplissais le pèlerinage et j’étais à *Minâ* pendant les jours du *tashrîq* [les trois jours qui suivent la fête des sacrifices] quand j’entendis quelqu’un appeler : Abû al-Faraj. Je me dis : peut-être cette personne veut-elle me rappeler, mais je pensais : beaucoup de gens portent la même *kunya* Abû al-Faraj, et je ne répondis pas. La personne appela à nouveau : Abû al-Faraj al-Mu’âfâ ibn Zakariyyâ. Je ne répondis toujours pas. On appela : Abû al-Faraj al-Mu’âfâ ibn Zakariyyâ al-Nahrawânî. Je me dis : aucun doute, il s’agit bien de moi, c’est ma *kunya*, mon *ism*, le *ism* de mon père et mon lieu d’origine. Je dis alors : c’est moi. Que veux-tu ? L’interlocuteur me dit : peut-être es-tu originaire de Nahrawân à l’Est ? Je dis : oui. Et il me répondit ; Ah, mais nous cherchons quelqu’un qui serait originaire de Nahrawân à l’ouest. Et je fus étonné de cette coïncidence ». al-ŞAFADÎ, *al-Wâfi bi al-wafayât*, p. 23.

différentes composantes rendent la définition exacte de chacune difficile. Pour cela, nous limiterons notre étude aux quatre éléments principaux : *al-Ism*, *al-Kunya*, *al-Nisba* et *al-Laqab*.

Dans la chaîne onomastique, l'ordre n'est pas déterminé, et la place de chaque élément peut changer d'un individu à l'autre, selon sa « *shuhra* » (le nom sous lequel il est le plus connu). Cette *shuhra* peut être le *ism*, la *kunya*, la *nisba* ou le *laqab*. Elle est l'élément maître dans la chaîne du nom, par lequel on reconnaîtra ou non la personne concernée. Elle doit être brève et facile à retenir. En revanche, les grammairiens exigent une certaine régularité dans la place du *laqab*. Ce dernier suit obligatoirement le *ism* ; sauf dans le cas où il est plus connu. Alors, ce surnom précède souvent le nom propre ; c'est le cas notamment lorsqu'il s'agit des califes³.

I-1-1-1: *al-Ism* (nom propre)

C'est le nom reçu à la naissance, qui désigne l'individu. C'est celui par lequel on le reconnaît dans sa famille et d'une façon familière. Généralement, la personne ne reçoit qu'un seul *ism* non plusieurs. Ces noms « qui équivalent à nos noms de baptême, ne peuvent cependant pas être appelés des prénoms, *prænomen*, c'est-à-dire "avant-noms". Ce seraient plutôt des post-noms, car on les met [comme on va le voir] après les titres distinctifs et honorifiques »⁴. En arabe, on l'appelle *ism* ^c*alam*. C'est un nom propre qui définit et désigne un individu bien déterminé.

³ Voir, ^cAbbâs ḤASAN, *al-Naḥw al-wâfi*, T. I, p. 316.

⁴ J. H. GARCIN DE TASSY, "Mémoire sur les noms propres et sur les titres musulmans", *Journal asiatique*, série V, T. III, 1854. p.433.

Dans l'onomastique arabe, ce dernier est souvent accompagné des *ism/s* du père et des ancêtres ; l'ensemble forme la généalogie (*nasab*) patrilinéaire.

Il peut être simple comme Amîn, Muḥammad..., ou composé comme °Abd Allah, °Abd al-Raḥmân... Il existe deux catégories de *ism* :

- *ism murtajal* (figé) : ce sont des prénoms inventés en tant que tels pour ne désigner que la personne. C'est à dire des mots vides de sens, par exemple Su°âd, al-Samaw'il⁵...ect.
- *ism manqûl* (transformé) : ce sont des mots qui, avant d'être utilisés comme *ism*, ont des significations, comme par exemple Ḥâmid, Shâkir⁶...

Le choix du *ism* est régi par trois règles coutumières ; il s'effectue selon :

- Les recommandations du Prophète.
- L'imitation des grands personnages.
- Le respect des ancêtres.

De son vivant, le Prophète intervenait personnellement pour nommer les nouveau-nés ou donner un nouveau nom à certains convertis. Il posait ainsi la base des principes à suivre ultérieurement⁷.

Durant la première génération des compagnons du Prophète, l'imitation des grands personnages se limitait aux *ism/s* des Prophètes.

⁵ Les noms propres figés avec ou sans le préfixe *al* étaient utilisés par les Arabes sous une forme déterminée invariable. Le préfixe devint une partie intégrante du mot et ne joue aucun rôle.

⁶ Voir °Abbâs ḤASAN, *al-Naḥw al-wâfi*, T. I, p. 303.

⁷ Dans plusieurs traditions, le Prophète indiquait aux parents les principes à suivre pour la dénomination de leurs enfants. « Si vous donnez des noms, que ce soient des *ism/s* composés avec °*abd* (esclave ou serviteur) [de Dieu] » disait-il.

Ensuite, elle s'est élargie pour englober ceux des grands hommes de l'Islam. Ce critère se traduit par l'observation d'une sorte de régularité remarquable dans les *ism/s*. Ainsi un individu nommé Ibrâhîm, appellera son fils Ishâq et se nommera ainsi Abû Ishâq ; un autre dont le père se nommera Ibrâhîm, et qui s'appellera Ishâq, donnera à son fils le nom de Ya^cqûb. Celui qui se nommera Muḥammad ou ^cAlî appellera son fils Qâsim ou Ḥasan...etc. On donnera ainsi à ces personnes les noms d'Abû Ya^cqûb Ishâq ibn Ibrâhîm, c'est-à-dire « Ishâq fils d'Ibrâhîm et père de Ya^cqûb » ; Abû Qâsim Muḥammad « Muḥammad père de Qâsim » ; Abû Ḥasan ^cAlî « ^cAlî père de Ḥasan ».

Par souci de connaître sa généalogie et de préserver les liens familiaux, l'enfant recevait souvent le *ism* de son grand-père, même si ce dernier était vivant, ou celui de l'un de ses ancêtres éponymes.

Plus tard, et après l'entrée d'autres civilisations et d'autres peuples en Islam, nous verrons que ces recommandations ainsi que la tradition de donner des noms en fonction des ancêtres ne seront plus en vigueur. Leur application sera limitée ou simplement modifiée et des nouveaux *ism/s* prennent progressivement place et entrent en scène.

I-1-1-2 : *al-Nisba* (nom de relation)

C'est un adjectif relatif qui indique la relation d'une personne soit avec une école de pensée comme par exemple « *al-Shâfi^cî* » (le shâfiite, adepte du shâfiisme, une des grandes écoles juridiques sunnites)⁸ ; soit avec un lieu, comme « *al-Qayrawânî* » (le Kairouanais, en relation avec la ville de Kairouan) ; ou avec un événement comme « *al-Badrî* » (celui

⁸ Muḥammad b. Idrîs al-SHÂFI^cÎ (150/767 – 204/820), le fondateur de l'une des quatre grandes écoles juridiques sunnites.

qui a participé avec le Prophète à la première bataille de Badr) ; ou avec un métier, par exemple « *al-Nahḥâs* » (le chaudronnier) ; ou enfin avec un individu, comme dans le cas, notamment, des esclaves affranchis⁹. Mais de toutes ces relations, la plus fréquente, surtout chez les Arabes, est la *nisba* qui montre l'origine tribale comme par exemple « al-Qaysî » (celui qui appartient à la tribu de Qays). D'où la traduction de *nisba* comme "surnom de relation"¹⁰.

Un seul personnage peut porter une ou plusieurs "*nisba*". A travers ces différents noms, on peut tracer son parcours, connaître son origine ethnique, déterminer sa tendance politique...Parfois, certains de ces surnoms, qui indiquent une relation, en particulier ceux qui marquent la connexion de l'individu avec un lieu ou un métier, se transmettent au sein de la famille à travers les générations. Les descendants, dont le lieu de naissance ou l'activité, n'ont plus rien de commun avec ceux de leurs pères ou de leurs ancêtres, hériteront pourtant de ces noms longtemps après.

Les *nisba/s* acquises par les individus à partir d'un lieu géographique se réfèrent uniquement au territoire du *Dâr al-Islâm* « territoire de l'Islam »¹¹ ; même si le personnage a vécu longtemps dans le *Dâr al-Ḥarb* « territoire de l'ennemi »¹².

⁹ Les esclaves affranchis, même s'ils accèdent au plus haut sommet de la hiérarchie de l'Etat gardent souvent une *nisba* formée à partir du nom du marchand qui les a importés ; c'est le cas notamment des Mamelouks d'Egypte. L'histoire suivante montre parfaitement cette liaison : lorsque le souverain mongol Maḥmûd Ghâzân (669/1271 – 703/1204) demanda à l'ambassadeur du Sultan mamelouk *al-Nâsir* son *ism*, le messenger lui répondit : « je m'appelle *Uzdumur* ». « Mais d'habitude vous avez trois *ism* » dit le souverain ? « En fait, je suis *Ḥusâm al-Dîn Uzdumur al-Majîrî* » répond l'ambassadeur. « Pourquoi al-Majîrî » lui demanda le roi ? « Que Dieu vous préserve, seigneur. Nous étions des esclaves, et quand nos maîtres nous achètent jeunes, ils nous donnent leurs noms. Le mien s'appelait al-Majîrî ». Voir Ḥasan al-BÂSHÂ, *al-Alqâb al-islâmiyya*, p. 103.

¹⁰ Voir J. H., GARCIN DE TASSY, *op. cit.*, p.469, et J. SUBLET, *op. cit.*, p.10.

¹¹ Les musulmans partageaient le monde en trois parties :

I-1-1-3 : *al-Kunya*

« Un roi exile son fils dans le désert. Il lui fait bâtir un palais, il le pourvoit du nécessaire et lui donne pour compagnons tous les garçons de son âge vivant dans le royaume. Au début de chaque année, il lui rend visite en compagnie de ses amis, les pères des garçons. Le fils du roi, désireux de connaître les amis de son père, demande qui ils sont. Le roi répond : celui-ci est le père d'un tel (Abû fulân), celui-là est le père d'un tel (Abû fulân), et il les désigne en tant que pères des garçons qui sont là ».¹³

C'est de cette façon pittoresque qu'Ibn al-Athîr explique l'étymologie du mot *kunya*. Son premier but est d'occulter la véritable identité de la personne désignée ; elle fut utilisée pour exprimer indirectement les liens de parenté entre le père et le fils. Par analogie, les Arabes élargirent cette périphrase et l'appliquèrent à chaque désignation allusive.

Grammaticalement, la *kunya* se présente sous la forme de deux termes d'annexion. Le premier terme requis est *Abû* « père » pour le masculin et *Umm* « mère »¹⁴ pour le féminin. Les deux mots (*Abû*, *umm*) signifient aussi « possesseur de », ou « qui a ». Le deuxième terme d'annexion est le *Ism* de l'enfant ou bien un substantif concret ou abstrait

* *Dâr al-Islam* : c'est le territoire où l'Islam domine et les musulmans sont maîtres.

* *Dâr al-Harb* : c'est le territoire de l'ennemi.

* *Dâr al-^cAhd* : c'est un territoire où les musulmans ont signé un pacte de non-agression.

¹² J. SUBLET, "nisba", *EP*, T. VIII, pp. 55-57.

¹³ J. SUBLET, dans son livre (*Le voile*, p. 39), attribue ce passage à Ibn al-Athîr dans la préface au *Kitâb al-Muraşşâ^c*, difficile à trouver.

¹⁴ Bien que les termes les plus usités et les plus connus pour la *kunya* soient *Abû* (père) et *Umm* (mère), les grammairiens ajoutent « tous les membres de la famille » : *Ibn* (fils), *Bint* (fille), *Akh* (frère), *Ukht* (sœur), ^c*Amm* (oncle) et ^c*Amma* (tante). Voir ^cAbbâs ḤASAN, *al-Naḥw al-wâfî*, T. I, p. 308.

au pluriel. Ainsi un individu nommé « A » reçoit, avant ou après la naissance de son premier enfant « B », sa *kunya* et devient *Abû* ou *umm* « B » ; père ou mère de « B ». Un autre connu pour son courage est appelé *Abû al-Shuj'ân* « père des courageux ». De ce fait, une seule personne peut avoir plusieurs *kunya*. Le moment de l'attribution de la *kunya* est variable. Il n'existe, a priori, pas de règles strictes de cette désignation. Elle peut intervenir à tout moment.

Pour être complet, il convient de signaler que la *kunya* n'implique pas nécessairement un rapport de paternité ou de maternité et de filiation entre l'individu qui porte le premier *ism* et celui qui est désigné par le second.

D'autre part, la *kunya* est une composante importante du nom arabe et prend différents aspects. Pour ce qui nous concerne, Ibn al-Manzûr¹⁵, dans son dictionnaire magistral *Lisân al-^cArab*, en distingue trois aspects :

- *kunya* de métonymie
- *kunya* de prestige
- *kunya* qui se substitue au nom (synonyme)

Pour sa part, J. Sublet, pour plus de simplification et de clarté, a développé ces aspects en les schématisant ainsi :

- *kunya* de relation filiale : prise suite à la naissance d'un enfant. *Abû* ou *Umm* d'un tel, par exemple *Abû Ḥasan*.
- *Kunya* faisant écho au *ism* porté par l'individu lui-même :

¹⁵ IBN MANZÛR, *Lisân al-^cArab*, T. V, racine KNY, p. 233.

- Allitérante : qui précède le *ism* sur le plan phonétique par exemple au *ism* °Alî correspond la *kunya* Abû al-°Alâ' ; au *ism* Mâjid correspond la *kunya* Abû al-Majd...
- De redondance : synonyme ou autonome du nom ; exemple Jamîl « littéralement : beau, élégant » reçoit la *kunya* d'Abû Ḥasan « le père du beau ».
- Potentielle : elle fait référence au souvenir de pères et fils illustres qui ont vécu dans le passé et dont les noms sont étroitement liés dans la mémoire collective par exemple un individu nommé Ibrâhîm devint Abû Ismâ°îl même s'il n'a pas de fils.
- D'alternance : elle perpétue dans une généalogie la présence de certains noms qui se transmettaient du grand-père au petit-fils. °Alî b. Ḥusayn b. °Alî.
- *Kunya* d'emphase :
 - De prestige ou d'emphase : elle exprime une notion de bienfait, une qualité morale comme par exemple Abû al-Faḍâ'il (père des bienfaits).
 - Propitiatoire : elle projette le personnage dans l'avenir exemple. Umm al-Banîn (qui sera mère de fils illustres).
 - Métonymique : on retient notamment l'exemple de Adam qui est appelé Abû al-Bashar (père du genre humain).
 - *Kunya*-surnom : elle a été attribuée par le Prophète et elle se perpétue jusqu'à nos jours. C'est le cas de la *kunya*-surnom Abû Turâb (le poussiéreux) donné par le Prophète à son gendre °Alî.

La notion de *kunya* existait avant l'islam. Comme d'autres règles sociales, la *kunya* a été conservée et renforcée sous une couleur islamique. Selon une tradition du Prophète, celui-ci disait : « Empressez-vous de choisir des *kunya/s* à vos enfants avant qu'ils ne soient accablés de surnoms »¹⁶

En respectant une coutume sociale, seul l'homme libre musulman pouvait porter la *kunya*. Al-Jâhiz la comptait au nombre des titres de gloire des Arabes ; seuls ils avaient le droit de la posséder ou de la donner à quelqu'un d'autre¹⁷.

Malgré cette restriction due à un excès démesuré d'orgueil, l'usage de la *kunya* s'était banalisé et était devenu sans fondement réel. Elle ne reflétait pas nécessairement la réalité sociale de celui qui la portait¹⁸. Ceci avait choqué certains milieux savants¹⁹.

Il est difficile de généraliser cette situation ou de dire que la *kunya*, du fait de son expansion, avait définitivement perdu son caractère de "marqueur" d'une hiérarchie sociale. En effet, « à l'époque mamelouke, affirme J. Sublet, tandis que la *kunya* continuait d'être utilisée par les sujets de l'empire de façon habituelle, on constate dans l'entourage immédiat du souverain une extrême valorisation de cet élément du nom. La *kunya* en effet semble n'avoir été portée que par le

¹⁶ « *Bâdirû awlâdakum bi al-kunâ qabla an taghliba^c alayhim al-alqâb* ». Concernant l'authenticité de cette tradition, al-SHAWKÂNÎ (m. 1250) la qualifie de faible ; *Kitâb al-fawâ'id al-majmû'a fi al-aḥâdîth al-mawdhû'a* (la compilation des avantages des apocryphes), p.473.

¹⁷ Voir al-JÂHIZ, *le Livre de la couronne* et al-SUYÛṬÎ, *al-Muzhir* T. II, p. 343.

¹⁸ J. SUBLET, op. cit., p.64.

¹⁹ Le poète Abû Muḥammad b. al-^cAbbâs al-Khuwârizmî, protestant contre cette banalisation des *kunya/s* et des titres honorifiques par les Abbassides disait : « Peu m'importe que les Abbassides aient ouvert toutes grandes les portes aux *kunya/s* et aux surnoms. Ils ont conféré des titres à un homme dont leurs ancêtres auraient fait le portier des latrines. Ce calife a peu d'argent à distribuer, c'est pourquoi il répand les titres honorifiques sur le peuple ». C. E. BOSWORTH, *The titulature of the early Ghaznavids, Oriens*, Leyde, 1962, T. XV, p. 213 d'après J. SUBLET, *Le voile*, p. 63.

sultan, sous la forme de *kunya* de prestige. Baybars par exemple se nomme Abû al-Faṭḥ (celui qui a la victoire) »²⁰.

Il semble que dans la sphère du pouvoir, le protocole ait continué à donner à la *kunya* une importance particulière. « Dans les relations officielles, le calife marquait sa faveur à l'un des courtisans en l'appelant publiquement par sa *kunya* et non par son *ism* ; mais à partir du V/XI^{ème} siècle, le protocole interdit pareille familiarité. De même dans les correspondances de la chancellerie, la *kunya* du destinataire était exprimée quand l'expéditeur voulait l'honorer »²¹.

En dépit de cette revalorisation continue de la *kunya*, dans le milieu des élites et aux dépens du conservatisme des princes des cadis et des savants, l'engouement d'une autre classe, qui prenait de plus en plus de pouvoir réel, se portait sur les surnoms et les titres honorifiques (*laqab*). Ce fut le cas en particulier dans la caste militaire et parmi les secrétaires de l'administration (*kuttâb*)²².

I-1-1-4 : *al-Laqab*

Bien que, dans son dictionnaire, Ibn Manẓûr ne donne qu'une seule signification satirique et injurieuse au mot *laqab*, il semble que ce dernier soit à l'origine un surnom ou sobriquet exprimant toutes sortes de valeurs pouvant être admiratives ou purement descriptives. Le *laqab*

²⁰ J. SUBLET, *op. cit.*, pp. 59-60.

²¹ Ch. PELLAT, "Kunya", *ET*, T.V, p. 397. Voir aussi J. SUBLET, *Le voile*, p. 60.

²² Voir al-QALQASHANDÎ, *Ṣubḥ al-aʿshâ*, T.V, p. 431.

pouvait aussi être un surnom à contenu neutre ou au contraire insultant et péjoratif²³.

Utilisé comme sobriquet injurieux, surnom admiratif ou titre honorifique, il semble que le *laqab* ait désigné toutes ces catégories à la fois. Ceci explique, sans doute, la multiplicité des synonymes utilisés lorsqu'on le traduit.

Par ailleurs, le phénomène du *laqab* n'a pas été une production islamique ex-nihilo ni arabe. « La manie de surnommer est si bien ancrée dans le cœur de l'homme qu'on la retrouve aux époques les plus reculées et chez tous les peuples de la terre ».²⁴ Chez les Arabes de la "*Jâhiliyya*" (période antéislamique), le *laqab* était déjà bien répandu. C'est ainsi qu'on lit dans le "*laṭâ'if*" de al-Tha'âlibî : « Les Quraychites avaient coutume de se donner des surnoms et des sobriquets injurieux malgré la défense du Prophète »²⁵. Ce passage indique bien l'origine de ce mot. Dès les temps anciens, il était utilisé essentiellement dans une intention satirique. Il visait souvent une imperfection physique, un défaut ou un vice ; c'est ainsi qu'*al-Ṭawîl* « la perche », *al-Aṭrash* « le sourd »... sont perçus comme péjoratifs. Sans exception, sans aucune considération, cette insulte touchait n'importe quelle personne. Dès qu'un individu faisait ou avait quelque chose qui ne plaisait pas à son adversaire, celui-ci, personnellement ou par l'intermédiaire de ses amis, lui attribuait un *laqab*. Le Prophète lui-même reçut plusieurs de ces qualifications

²³ Voir C.E. BOSWORTH, "Lakab", *EF*, T. V, p. 622 et ʿAbbās ḤASAN, *al-Naḥw al-wâfi*, T. I, p. 307.

²⁴ M. BRACQUART, *Dictionnaire anecdotique des surnoms et des sobriquets*, M.A. édition, Paris, 1986, p., 6.

²⁵ D'après Ch. BARBIER DE MEYNARD, "Surnoms et sobriquets dans la littérature arabe", *Journal asiatique*, série X, T. IV, mars-avril 1907, p. 175.

inépuisables. Il était, pour ses ennemis, *al-Sâhir* « le sorcier », *al-Majnûn* « le fou », *al-Abtar* « celui qui n'a pas d'enfant mâle »...

Du fait de son enracinement dans la mentalité arabe, cette pratique d'insulte demeure encore aujourd'hui. Eclipsée pendant un certain temps devant la montée de nouvelles valeurs religieuses, elle a resurgi quand ces dernières déclinèrent.

Cette interdiction avait amplifié une autre source d'acquisition du *laqab* qui était bien ancrée dans la civilisation musulmane : la source poétique ou littéraire. Par un hémistiche, un vers frappant ou une expression rare, un auteur acquérait un *laqab* élogieux. « Ce surnom [*laqab*] est souvent, métaphorique. Il peut, avec le temps, nous apparaître comme unique, inventé tout exprès pour le personnage qu'il caractérise en ne désignant que lui seul »²⁶. C'est le cas notamment du surnom du grand juriste kairouanais Şuĥnûn²⁷. Ces surnoms devinrent, avec le temps, "le pseudonyme" d'écrivains et d'artistes.

Tout en conservant ses aspects péjoratifs ou admiratifs, le *laqab*, après quelques décennies, tendit à se métamorphoser pour jouer un rôle plus élevé au sein de la société islamique. Il s'infiltra dans le milieu du pouvoir et « devint un titre honorifique conférant [aux gens qu'il qualifiait] un rang et du prestige à son détenteur, car il impliquait souvent une étroite relation avec le souverain, la divinité ou encore une récompense pour la bravoure de l'intéressé ou des services rendus à

²⁶ *Ibid.*, p. 175 et J. SUBLET, *Le Voile*, p.79.

²⁷ Son nom complet est ʿAbd al-Salâm b. Saʿîd b. Ḥabîb al-Tannûkhî, surnommé Şuĥnûn juriste et juge à la capitale *aghlabide* (Kairouan), né en 160/777, mort en 240/854, al-ZIRIKLÎ, *al-A ʿlâm*, T. IV, p. 5.

l'Etat »²⁸. L'enjeu politique et social de cet aspect du *laqab* sera développé dans les parties concernées.

En conclusion, l'exemple suivant pourrait rendre compte de la façon dont le nom arabe avec ses différentes composantes, se construit dans l'onomastique arabe au Moyen Age. Il s'agit du nom de l'auteur du fameux dictionnaire *Lisân al-^cArab*. Dans son ouvrage (éd. citée dans la bibliographie) son nom est écrit de la manière suivante : *al-Imâm al-^cAllâma Abû al-Faḍl Jamâl al-Dîn Muḥammad b. Mukarram Ibn Manzûr al-Ifriqî al-Miṣrî*.

La traduction : « l'éminent professeur, père d'al-Faḍl, Beauté de la religion, Muḥammad fils de Mukarram fils de Manzûr, l'Ifriqiyen, l'Egyptien ».

D'après les distinctions que nous avons précédemment établies, nous analysons le nom de la manière suivante :

- * *ism* = Muḥammad b. Mukarram Ibn Manzûr
- * *Nisba* = l'Ifriqiyen, l'Egyptien
- * *Kunya* = Abû al-Faḍl
- * *Laqab* = Beauté de la religion
- * Fonction = professeur

Dans ce cas, la pierre angulaire (*shuhra*) selon laquelle ce personnage est le plus connu est l'une des composantes de son *ism* ; il s'agit de l'un de ses ancêtres : Manzûr.

²⁸ C.E. BOSWORTH, "Lakab", *EF*, T. V, p. 623.

I-1-2 : La théorie du *laqab*

Le soin apporté par les Arabes à la recherche et au choix des différents éléments d'un nom, montre que ce dernier avait une valeur sociale qui méritait d'être préservée. La vigilance des notables (écrivains, poètes, hommes de science et hauts fonctionnaires) avait contribué à la conservation, dans le temps, de ces règles. Ils contestaient, protestaient, voire se moquaient de chaque violation des règles de la dénomination²⁹.

L'introduction suivante que donne Ibn al-Jawzî à son livret intitulé *Kashf al-niqâb 'an al-asmâ' wa al-alqâb*, « Le voile levé sur les noms et les surnoms », illustre parfaitement le rôle et l'étendue de ce phénomène dans la société musulmane. Cet historien traduit les règles tacitement établies dans chaque secteur de la vie sociale³⁰ :

« Au nom de Dieu, le Clément le Miséricordieux. L'Imâm Abû al-Faraj 'Abd al-Raḥmân fils de 'Alî fils de Muḥammad Ibn al-Jawzî le Prédicateur - Dieu l'ait en sa miséricorde - a dit : Gloire à Dieu qui a créé les formes et les noms dans leur beauté [...].

Si on veut honorer celui auquel on s'adresse et témoigner de son rang, il ne faut pas l'appeler par son *ism* mais par sa *kunya*. Mais s'il a acquis une grande renommée, on ne le nommera plus que par le surnom élogieux (*al-laqab al-maḥmûd*), car le *ism* sert à identifier tandis qu'un beau surnom (*al-laqab al-Jamîl*) permet de rendre hommage à celui qui le porte. Dieu qui est puissant et grand ne s'adressait pas à notre Prophète – prières et salut sur lui- par son *ism*, mais il lui disait : « O Prophète, ô Envoyé », et quand il le désignait par son *ism*, ce n'était pas pour lui délivrer un message mais Sa parole était adressée [indirectement aux hommes] pour les informer de la

²⁹ Un exemple de cette réaction des notables est développé dans la note n°19, voir *supra*, p. 29.

³⁰ Une traduction de J. SUBLET comparée et corrigée d'après l'édition. En effet, J. Sublet publie sa traduction en 1991 d'après un manuscrit. Quatre ans plus tard, ce manuscrit a été édité par Ibrâhîm al-SAMARRÂ'Î.

nature de la Prophétie. Dieu le Très-Haut disait alors : « Croyez au message qui a été délivré à Muḥammad ». Il ne pouvait s'agir que d'un seul Muḥammad, de l'Envoyé de Dieu, le Prophète Muḥammad.

Les Prophètes eux aussi ont des surnoms : *al-Khalîl* (l'ami) : Abraham/Ibrâhîm, *al-Kalîm* (celui à qui Dieu a parlé) : Moïse/Mûsâ, *al-Dhabîḥ* (celui qui a été immolé) : Isaac/Ishâq ou Ismaël/Ismâ'îl) et *al-Masîḥ* (celui qui a été oint : le Messie, Jésus).

Le Prophète de Dieu –prières et salut sur lui- avait lui-même donné le surnom de *Sayf Allâh* (le sabre de Dieu) à Khâlîd b. al-Walîd. Le jour de la bataille de Badr, il nomma aussi Ṭalḥa b. °Ubayd Allah : *Ṭalḥa al-Khayr* (jeu de mot qui signifie : être affamé, avide ; *Ṭalḥa al-Khayr* est « celui qui est avide d'actions nobles »). Le jour des Dix³¹, il changea son surnom en : *Ṭalḥa al-Fayyâd* (débordant de générosité) et le jour de [la bataille de] Hunayn celui de *Ṭalḥa al-Jûd* (avide de générosité). D'Abû °Ubayda, le Prophète dit : Voici « Celui qui veille sur cette communauté » (*Amînu hadhihi al-Umma*). Il appelait Abû Bakr : *al-Ṣiddîq* (le très véridique) ou encore : *al-°Atîq* (l'ancien)³², il nommait °Umar : *al-Fârûq* (celui qui discerne la vérité du mensonge), °Uthmân était pour lui : *dhâ al-Nûrayn* (celui aux deux lumières) ; parce qu'il avait épousé successivement deux filles du Prophète, qualifiées de « lumières ». Il appelait Ḥamza : *Asad Allâh* (le lion du Dieu), et Ja°far [ibn Abî Ṭâlib] : *al-Ṭayyâr* (celui qui vole) ou encore : *dhû al-Janâḥayn* (celui qui a deux ailes). Ceci parmi d'autres exemples que nous donnerons par la suite dans cet ouvrage si Dieu le veut.

De nombreux savants (*°ulama'*) eurent des surnoms de bon augure, dont ils ne prirent pas ombrage car ils s'en trouvaient flattés. Ainsi Ḥasan al-Baṣrî surnomma Muḥammad b. Wâsi° : *Zayn al-Qurrâ'* (honneur des lecteurs du Coran)³³, le même surnom étant donné à Ḥassân b. Abî Sufyân par Mâlik b. Dînâr, tandis que Sufyân al-Thawrî

³¹ Dans l'édition, on lit le jour de *°usra* (difficulté). Il semble qu'il y ait confusion, dans la lecture, entre le mot *°ashra* (dix) et le mot *°usra* (difficulté) due à l'allitération. En effet, ces deux mots s'écrivent, sans vocalisation, de la même façon. Le jour ou le moment de difficulté est la bataille de *Tabûk* (*rajab*, l'année 9 de H). Voir Coran IX, 117.

³² IBN al-JAWZÎ, dans son livre *Kashf al-niqâb* p.141, avance quatre raisons pour expliquer l'attribution de ce *laqab* (*°Atîq*) à Abû Bakr :

- Le prophète lui annonça que, le jour du jugement, il serait acquitté.
- Comme sa mère avait perdu tous ses enfants ; en le mettant au monde, elle pria Allah de le sauver.
- A cause de sa grande beauté
- En fin à cause de sa grande générosité

³³ Dans l'édition, il s'agit de *al-Qurâ'* (les villages) ou *al-Qirâ'* (hospitalité) et non *al-Qurrâ'* (les lecteurs).

surnommait al-Mu^câfâ b. ^cImrân : *Yâqûtat al-^cUlamâ*’ (le joyau des savants) et Ibn al-Mubârik appelait Muḥammad b. Yûsuf al-Isbahânî : *Arûs al-Zuhhâd* (le fiancé des ascètes).

[D’une manière générale], le surnom le mieux choisi est celui qui tombe juste et qui correspond à une réalité. On m’a ainsi rapporté une histoire transmise par le Shaykh Abû al-Khaṭṭâb al-Kalwadânî auquel ses amis avaient dit : il faut que nous te trouvions un *laqab*. Et il leur demanda de l’appeler : *Nâsiḥ al-Islam* (celui dont la foi en Islam est sincère), car, avait-il ajouté, ma qualité est bien la sincérité.

Mais si quelqu’un déteste son surnom et en conçoit de la colère, il faut en bannir l’utilisation. Dieu le Très-Haut a dit en effet : « Ne vous donnez pas de sobriquets dépréciatifs (*lâ tanâbazû bil-alqâb*)³⁴ », et on m’a transmis à ce propos une tradition [...] qui remonte à Ibn al-Ḍaḥḥâk, qui l’avait lui-même reçue des Banû Salama et que voici : le Prophète –prières et salut sur Lui- vint à Médine, ville où personne n’avait moins de deux ou trois *ism/s*. Si on interpellait quelqu’un par l’un de ces noms, on disait : attention, [le Prophète] va se fâcher car le verset : « ne vous donnez pas de surnoms dépréciatifs » lui a été révélé. Ḥasan al-Baṣrî raconte aussi qu’Abû Dharr s’était querellé avec un homme qui l’avait traité de « fils de Juive » (*Ibn al-Yahûdiyya*) et que [le Prophète] avait alors rappelé la parole divine : « Ne vous donnez pas de surnoms... » [...].

[Le calife] ^cUmar b. al-Khaṭṭâb –Dieu l’ait en Sa miséricorde- donne pour sa part ce conseil : Hâtez-vous de donner une *kunya* à vos enfants de peur qu’on ne leur inflige des surnoms affreux (*alqâb al-sû’*). Et l’auteur [du présent ouvrage, Ibn al-Jawzî] ajoute : on m’a transmis par l’intermédiaire de telle chaîne de transmission [...] une tradition du Prophète –sur lui prières et salut- qui dit : Empressez-vous de choisir des *kunya* pour vos enfants avant qu’ils ne soient accablés de surnoms (*qabla an taghliba ^calayhim al-alqâb*)³⁵.

On cite également le cas de groupes de savants ennemis qui s’attribuaient les surnoms les plus détestables. C’est là une pratique illicite. [...]. Enfin, beaucoup hésitent à désigner certains personnages par un surnom détesté par leurs titulaires. Tels Ḥâmid *al-Ṭawîl* (la Perche) ou *al-A^cmash* (le Bigleux). Mais il faut bien admettre qu’à la mort de ces personnages, c’est le surnom qui demeure et qui sert à les identifier. On peut donc oublier leur sens déplaisant. Et c’est dans cet esprit que nous avons pris la liberté de composer cet ouvrage ».

³⁴ Coran XXXIX, 11.

³⁵ Dans son livre *al-Fawâ'id al-majmû'a fî al-aḥâdîth al-mawḍû'a*, Dâr al-Kutub al-^cIlmiyya, Beyrouth, p. 473, al-SHAWKÂNÎ qualifie cette tradition de faible.

Dans cette longue introduction, Ibn al-Jawzî n'aborde pas clairement la question des titres honorifiques. Et on peut se demander pourquoi il ne leur porte aucun intérêt. Pourtant cet érudit vivait au XII^{ème} siècle, époque où l'attribution excessive des titres était vivement critiquée³⁶. Il est étonnant qu'un auteur, historien de son envergure, dans un ouvrage spécialisé, n'ait porté aucun intérêt particulier à ce sujet de discorde. Considérait-il ce type de *laqab* comme hors du champ de son étude ? Il semble que non ; en effet, Ibn al-Jawzî mentionne dans sa liste des *laqab/s*, les surnoms de tous les califes abbassides. En revanche, il ne cite aucun *laqab* en *Dîn* ou en *Dawla*.

Cette sélection ne semble ni arbitraire ni exhaustive. Elle révèle, vraisemblablement, une position implicite de l'auteur. Ibn al-Jawzî était, en effet, un farouche défenseur de l'institution califale. Il devait donc être opposé, implicitement ou explicitement, selon les circonstances, à tout courant susceptible d'affaiblir le califat. Ainsi les porteurs d'un *laqab* (avec *Dîn* ou *Dawla*) menaçaient, selon lui, cette institution. Mais étant donné que la force n'était pas en sa faveur, Ibn al-Jawzî est prudent et il ne traite pas ouvertement le sujet.

³⁶ L'histoire de cette critique est détaillée dans l'article de C. E. BOSWORTH, "Lakab", *EF*², p. 628.

I – 2 : Les différentes sortes de *laqab/s*

Il n'est pas réaliste de chercher à cerner le nombre exact ou les différents types de *laqab/s* avec toutes leurs valeurs : admirative, péjorative, descriptive...etc. L'évolution et le développement de ce système de désignation n'ont cessé de s'élargir et de se diversifier à travers les siècles.

Outre les caractéristiques citées ci-dessus, antérieures à l'avènement de l'islam, le champ du *laqab*, se nourrissant des nouvelles valeurs de la religion et s'enrichissant au contact d'autres civilisations, avait pris d'autres formes compatibles avec les nouvelles données. C'est-à-dire qu'à chaque situation, les Arabes inventaient des *laqab/s* adaptés au contexte et conformes aux règles sociales en vigueur.

Ce système d'adaptation permanente permet de situer l'époque d'apparition et d'analyser les raisons de la naissance d'une forme particulière de surnom. Cette création continue de formes et de significations en a multiplié les variétés³⁷. En dépit de cette dépendance par rapport au contexte, nous essayerons de dégager une classification cohérente et raisonnable des principaux types de *laqab*.

Après étude et comparaison de plusieurs listes et classements, il nous paraît judicieux de distinguer trois types majeurs de *laqab*, à savoir :

- Les *laqab/s* généraux

³⁷ J. H. GARCIN DE TASSY (*op. cit.*) énumère treize sortes de *laqab*. Chaque *laqab* est lié à une personne ou à une catégorie de personnes. Exemple, *laqab* réservé aux Prophètes, d'autres aux *Awliyyâ'* (saints), d'autres aux rois... Alors que BOSWORTH, dans son article "*Laqab*" de l'*EF*², étend encore d'avantage la typologie. Il considère certaines formules d'évocation pieuse (*al-Tasliyya* « que la prière et le salut soient sur lui » pour le Prophète, *al-Tarḍiyya* « que Dieu soit satisfait de lui » pour les compagnons, *Aslaḥahu Allâh*, *Abqâhu Allâh*... pour les souverains) comme un type particulier de *laqab*. Nous pensons, quant à nous, qu'il s'agit plus de formules de politesse et de respect pour ces personnages que de *laqab*.

- Les *laqab/s* liés à la science
- Les *laqab/s* liés au pouvoir

I-2-1 : Les *laqab/s* généraux

Nous entendons par généraux, tous les *laqab/s* qui n'ont pas une spécificité particulière. Ils n'indiquent ni titulature, ni mérite scientifique. Ces deux dernières catégories doivent d'être traitées indépendamment.

Les surnoms que nous qualifions de généraux ou "normaux" ont un caractère soit péjoratif soit admiratif. Ils visent souvent une imperfection, un défaut ou au contraire les qualités méritoires de la personne en question ; à titre d'exemple *al-Mutanabbi'* (l'augure), *al-'A'mash* (le chassieux). Ce phénomène touche, sans distinction, les notables comme la plèbe.

Il est difficile de fixer une date ou une époque précise à l'apparition de ce phénomène de dénomination. Il semble que cet usage ait été un facteur commun à toutes les civilisations primitives³⁸. En Arabie, les témoignages indiquant l'ampleur de cette pratique à la veille de la Révélation ne font pas défaut. Mais qu'en est-il du Maghreb ? Cette tradition sociale y existait-elle ? Ou bien a-t-elle été introduite par les Arabes ? Pour répondre à de telles questions, des difficultés réelles se posent, car les sources qui traitent de la vie sociale de la Berbérie à cette époque sont rares. Les quelques renseignements qui nous sont parvenus proviennent des historiens et chroniqueurs arabes. Cependant, il convient

³⁸ Voir Ch. BARBIER DE MEYNARD, *op. cit.*, p. 175.

de rappeler que ces derniers voyaient les autres peuples à travers leurs propres coutumes. De ce fait, ce qui nous a été transmis n'est en réalité que le reflet de la perception de la société berbère par les Arabes.

Pour ces raisons, la collecte des noms maghrébins fournis reste maigre. Les biographes, par ignorance ou par négligence, n'ont pas transmis toutes les composantes de la chaîne des noms berbères. Ainsi en est-il des noms des grands personnages berbères de cette période tels que *Kusayla* ou *al-Kâhina*³⁹.

L'abus des possibilités péjoratives du système de dénomination et ses retombées sociales explique l'attitude de la religion vis-à-vis de ce phénomène. Nous avons vu qu'un verset coranique mais aussi des traditions prophétiques avaient condamné fermement cet usage⁴⁰. L'Islam avait orienté et encouragé ses adeptes à porter des surnoms plus considérés comme la *kunya*. Cette condamnation avait freiné, pendant quelque temps, le développement successif des *laqab/s* injurieux et favorisé la *kunya*, sous ses différentes formes, et le *laqab* d'admiration⁴¹.

Après un court laps de temps, difficile à déterminer, le *laqab*, avec toutes ses variantes, était de retour pour être employé parmi même les

³⁹ Kusayla b. Lamzam est l'une des plus illustres figures de la lutte des berbères contre les Arabes. Après avoir tué le général arabe ʿUqba b. Nâfiʿ, il occupe la ville de Kairouan de 64/683 à 69/688. Il meurt probablement à cette date. Voir M. TALBI, "*Kusayla*", *EF*, T. 5, pp. 521-522. Al-Kâhina (la devineresse) fut, face au général Ḥassân b. al-Nuʿmân, l'âme de la résistance berbère. On n'est même pas d'accord sur son vrai nom, car al-Kahina n'est qu'un surnom qui lui fut donné par les Arabes. Son énergie et sa détermination firent impression, et certains historiens modernes virent en elle une sorte de Jeanne d'Arc berbère. Voir M. TALBI, "*Kahina*", *EF*, T. 4, pp. 440-442.

⁴⁰ Malgré cette condamnation, on remarque que l'Islam avait recours, dans sa guerre psychologique, à cette méthode de désignation pour ridiculiser ses ennemis. Le Coran surnomme l'oncle du Prophète, ʿAbd al-ʿUzzâ, Abû Lahab (le père des flammes), et le Prophète lui-même qualifia ʿAmr Ibn al-Ḥakam d'*Abû Jahl* (le père de l'ignorance).

⁴¹ Nous avons évoqué certains de ces *laqab/s* donnés par le Prophète lui-même à ses compagnons en parlant de l'aspect social de ce phénomène.

Ulamâ' et les traditionnistes⁴². L'apparition puis l'expansion excessive des *laqab/s* honorifiques, selon certains, n'eut aucune répercussion flagrante sur cette tendance à la reprise des surnoms généraux. Ces nouveaux titres honorifiques restèrent, en revanche, longtemps, une exclusivité réservée aux élites du pouvoir.

Dans le monde arabe, cette forme de désignation est toujours présente de nos jours. Lorsque le système de nom de famille de type occidental fut introduit, des *laqab/s*, même injurieux, furent transformés en véritables noms de famille⁴³.

I – 2 - 2 : Les *laqab/s* liés à la science

Ce sont des surnoms qui récompensent et qui félicitent les personnages qui se distinguent par leur réussite et leur dévouement à la science. C'est une sorte de titre ou de diplôme accordé par la communauté "scientifique" aux élèves brillants et doués.

A l'ère préislamique et en l'absence de toute classification des sciences chez les Arabes, les seuls porteurs de ces surnoms étaient les poètes. Pour féliciter un poète et reconnaître ses mérites, les Arabes avaient inventé un système d'affichage à la *Ka'ba* (la Mecque). Les meilleurs poèmes étaient choisis par une espèce de jury et accrochés à la chaire de la *Ka'ba*.

Avec l'installation de l'Islam et l'apparition de nouveaux champs scientifiques, ce vieux système fut abandonné pour laisser place à

⁴² Voir IBN al-JAWZÎ, *Kash al-niqâb*, p15.

⁴³ Voir C. E. BOSWORTH, "Lakab", *EF*², T. V, p. 634.

d'autres modes de distinction. Dorénavant, c'était le Prophète qui accordait les titres. [°]Abd Allah Ibn al-[°]Abbâs fut parmi les premiers "docteurs" à bénéficier de cette innovation. Il fut surnommé *Ḥabr hadhihi al-Umma* (le Savant de cette Communauté).

L'évolution des sciences de la religion et, plus tard, la découverte des sciences exactes et de la philosophie ont diversifié et intensifié l'attribution de ces *laqab/s* : Mâlik Ibn Anas (m. 179/795) surnommé *Faqîh al-Madîna* (Jurisconsulte de la ville) ; Ibn Sînâ (m.1037), *al-Shykh al-Ra'îs* (le maître – président) ; Abû al-Ma[°]âlî al-Juwaynî (m. 478/1085), *Imâm al-Ḥaramayn* (Imam des deux Lieux saints)...

Au fur et à mesure que les sciences progressaient et que les centres culturels fleurissaient, le phénomène de la dénomination s'amplifia. L'Occident musulman, comme toutes les régions de l'empire, prit part au développement de ce système.

Toutefois, il convient de noter qu'après la mort du Prophète, l'attribution des surnoms "scientifiques" revenait implicitement aux grands savants ; ce sont eux seuls qui l'accordaient à leurs étudiants. Il n'est pas possible d'aborder ici dans le détail l'ensemble des caractéristiques des surnoms liés à la science. Nous espérons avoir montré, grâce aux quelques exemples cités plus hauts, leur étendue et leur diversité. Néanmoins, il est intéressant d'analyser sommairement la composition et les significations de ces *laqab/s*.

Il faut d'abord rappeler, cela est important, la composition du *laqab* ; à l'exception de quelques surnoms qualifiés de fictifs par G.H.A.

Juynboll⁴⁴, les *laqab/s* liés à la science sont constitués de deux éléments complémentaires :

- le premier élément montre soit le rang soit le niveau scientifique du personnage par rapport à ses contemporains, par exemple *Hujja* (qui fait autorité en la matière) ; soit la fonction qu'il occupait comme Imam.
- le deuxième élément désigne soit les spécialistes d'une discipline donnée, par exemple *al-Qurrâ'* (les lecteurs du Coran) ou encore *al-Muḥaddithûn* (les traditionnistes) ; soit la cause servie, notamment, l'Islâm, *al-Sharī'a*, *al-Dîn*, soit encore les lieux saints de l'Islam ou l'un des attributs de Dieu⁴⁵.

Ainsi trouvons-nous, à titre d'exemple, le *laqab* de : *Hujjat al-Islam* pour al-Ghazâlî, *Zîn al-Qurrâ'* pour Muḥammad b. Wâsi^c ou *Imam al-Muḥaddithîn* pour al-Bukhârî.

I-2-3 : Les *laqab/s* liés au pouvoir

C'est l'ensemble des surnoms que portaient les souverains, les ministres, les généraux, les gouverneurs et les hauts fonctionnaires dans l'Etat musulman au Moyen Age, et dont ils avaient l'exclusivité. Ce sont des titres honorifiques que les souverains choisissaient d'abord pour eux,

⁴⁴ Selon cet auteur, les biographes arabes inventaient des noms (*laqab/s*) fictifs pour combler les lacunes dans les chaînes de transmission des traditions du Prophète. Par exemple *al-Ḥâfîz* (celui qui connaît le Coran par cœur). Voir G.H.A. *Muslim tradition, Studies in chronology, provenance and authorship of early ḥadīth*, Cambridge, 1983, d'après *Le voile* de J. SUBLET, p. 33.

⁴⁵ Les lieux saints de l'Islam sont : *la Mecque*, *la Médine* et *al-Quds* (Jérusalem), et pour les musulmans Allah a quatre-vingt-dix-neuf attributs dont *al-Raḥmân* (miséricordieux), *al-Wâḥid* (l'Unique)...

puis pour leurs hommes de confiance en guise de remerciement pour de grands services rendus à l'Etat.

Ces surnoms sont généralement composés de deux mots ; mais quelques fois d'un seul, comme *al-Akmal* (le plus parfait) ou d'un plus grand nombre de mots, par exemple *al-Amir bi-ahkâm Allâh* (celui qui ordonne l'application des sentences de Dieu). Le premier terme est, souvent, un participe présent déterminé⁴⁶ qui montre la qualité de celui qui le porte ; par exemple *al-Shâkir* (le reconnaissant). Le deuxième terme représente la cause ou la valeur⁴⁷ à laquelle la personne se dévoue (corps et âme) ; celle à laquelle elle attribue ses qualités.

Chronologiquement, cette catégorie de *laqab* occupe la troisième place ; Elle apparaît après les surnoms généraux et ceux liés à la science. Mais malgré cette apparition tardive, ce type de *laqab* prend rapidement une grande ampleur et devient sujet de convoitise et de concurrence entre les dynasties. Le résultat est un nombre considérable de candidats pour un nombre limité de *laqab* ; car aucune langue, aussi riche soit-elle, n'est en mesure de satisfaire le caprice des hommes. Du fait de ce déséquilibre plusieurs personnages ont porté le même surnom.

En somme, contrairement aux autres sortes de surnoms et à cause du champ limité d'application, les *laqab/s* liés au pouvoir peuvent être recensés et répertoriés. Il y a plusieurs manières plausibles de les classer :

- - suivant les titulaires, c'est-à-dire selon leur fonction (calife, roi, prince, général...), ce qui correspond à une première catégorie

⁴⁶ Contrairement aux surnoms liés à la science, le premier mot du *laqab* lié au pouvoir est toujours précédé par *al*, *al-ta'rif* (un article défini).

⁴⁷ A ce stade, les causes ou symboles sont : Allah, *al-Dîn* (la religion), *al-Dawla* (l'Etat), *al-Umma* ou *al-Milla* (la communauté), *al-Mulk* (le pouvoir royal), *al-Nizâm* (le régime).

- - en fonction de la signification du premier terme du *laqab*
- - ou tout simplement selon les causes et valeurs proclamées.

Pour ce qui nous concerne, nous avons opté pour la troisième division parce qu'elle offre la classification la plus adéquate à notre étude.

De ce qui précède, nous tirons quatre grandes familles distinctes :

- une famille qui groupe tous les surnoms composés avec la référence à Allah ;
- une deuxième famille qui rassemble tous les surnoms composés avec le terme *Dawla* ;
- une troisième qui englobe tous les surnoms composés avec le mot *Dîn* ;
- Enfin une dernière famille qui réunit toutes les autres variantes.

Toutes ces familles ne représentent qu'un seul maillon dans la chaîne des titres portés par les souverains musulmans, qu'il nous faut étudier maintenant.

I – 3 : La titulature musulmane au Moyen Age

Le niveau médiocre de la vie sociale et politique des Arabes avant l’Islam ne favorisait pas l’enrichissement de la titulature. Cette dernière s’élabore et se consolide seulement avec la création des institutions politiques et l’organisation de la chancellerie. Ce cheminement aboutit à l’établissement d’une titulature complexe et hiérarchisée que nous pouvons classer en quatre grandes catégories ; chacune remplit une fonction particulière et indique l’identité politique de la personne qui le porte :

- a) des titres politico-religieux
- b) des titres souverains ou de fonction
- c) des titres généalogiques
- d) des titres honorifiques (*laqab/s*)

I –3 – 1 : Les titres politico-religieux

Comme son nom l’indique, ce type de titre englobe tout ceux qui ont une signification purement religieuse ou religieuse et politique à la fois. De surcroît, ils sont spécifiques à la civilisation arabo-musulmane. Ils institutionnalisent et reflètent la conception islamique de la relation intime entre le temporel et le spirituel.

En toute première place de cette catégorie, nous trouvons le fameux titre d'*Amîr al-Mu'minîn* (commandeur des croyants). Il est adopté pour la première fois par ^oUmar ibn al-Khattâb lors de son élection au califat. Son utilisation est donc toujours associée au titre de calife. Tous les califes, en Orient comme en Occident, le portent. Même

après l'abolition officielle du califat, en tant qu'institution en 1923, *Amîr al-Mu'minîn* continue d'être employé comme titre protocolaire par les souverains chérifiens du Maroc⁴⁸.

Il impliquait une autorité islamique suprême. Puisqu'il ne pouvait, selon une tradition prophétique, y avoir deux commandeurs simultanément ; tous les croyants devaient, à celui qui portait ce titre, reconnaissance et obéissance totale. Cette règle demeura en vigueur tant que la communauté fut unie sous une seule autorité politique. Mais l'expansion du territoire et les conflits internes finirent par rompre cette coutume et obliger les juristes musulmans, même les plus orthodoxes, à admettre, avec amertume, la cohabitation de deux ou plusieurs chefs portant le même titre dans l'espace islamique.

Plus tard, et dans la même optique de "réforme constitutionnelle", les Maghrébins qui avaient été jusqu'alors des imitateurs, inventèrent à leur tour un autre titre moins prestigieux mais aussi important que le précédent. C'est le titre de *Amîr al-Muslimîn* (commandeur des Musulmans). Il fut adopté d'abord par tous les souverains almoravides durant leurs règnes de 453/1061 à 542/1148. Puis, il tomba en désuétude⁴⁹ avec les Almohades, pour réapparaître ensuite avec les Zayyânides de Tlemcen et les Mérinides de Marrakech, dès le milieu du VII/XIII^{ème} siècle. Son parcours s'arrêta avec ces derniers au XVI^{ème} siècle. C'est un titre que l'on peut qualifier de "sub-califien", puisqu'il ne fut porté, durant toute la durée de son usage, que par des souverains "vassaux" qui reconnaissaient, même d'une manière informelle, la suzeraineté de celui qui portait le titre de *Amîr al-Mu'minîn*.

⁴⁸ H.A.R. GIBB, " *Amîr al-Mu'minîn*", *EF*², T. I, p. 458.

⁴⁹ Il disparaît du Maghreb pour se maintenir en Andalousie.

Ces deux titres restent de loin les plus importants sous cette rubrique. D'autres existent; notamment celui d'*Imâm* qui est usité aussi bien par les souverains que par les grands savants, celui de *Mawlâ*... Ce dernier titre possède différentes significations selon l'époque et le contexte social. Mais ce qui est intéressant dans cette polysémie c'est l'usage de ce terme, avec ses composés et ses suffixes, en tant que titre politico-religieux ; comme celui qui est largement utilisé par les dynasties maghrébines. «En *Ifriqiya*, à Tlemcen et au Maroc, le même usage de *mawlânâ* ou de *mawlây* est communément pratiqué à l'égard du souverain et des princes⁵⁰».

I – 3- 2 : Les titres souverains ou de fonction

Dans cette section, nous regroupons tous les titres qui désignent une fonction ; et plus précisément les divers postes de responsabilité, surtout politique, dans l'Etat musulman médiéval. Afin d'éviter une énumération exhaustive et de peu d'intérêt ici, nous limiterons la liste aux titres souverains qui correspondent à la détention du pouvoir politique : *Malîk*, Calife et Sultan

En premier lieu, nous trouvons le titre le plus vieux et le plus persistant d'entre eux, celui de *Malik* (roi). Il figure souvent dans des inscriptions préislamiques de l'Arabie du Sud et des confins du désert de Syrie (par ex. l'épithaphe, al-Numârî, d'Imru' al-Qays « roi des Arabes » 328 de J. C.)⁵¹. Ce terme est dérivé de la racine M.L.K. qui veut dire posséder. Mais comme pour l'Islam, Dieu est le seul « Possesseur du ciel

⁵⁰ M. KABLY, *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen Age*, p. 260.

⁵¹ H. al-BÂSHÂ, *al-Alqâb al-islâmiyya*, p. 496 et A. AYALON, "Malik", *EF* T. VI, p. 245.

et de la terre »⁵² ; ce titre fut méprisé et rejeté. Il devint même un terme injurieux. Les Omeyyades furent qualifiés de *mulûk* (p. de *malik*), et leur règne de *Mulk*, par leurs adversaires qui exprimaient ainsi leur dédain pour un gouvernement irrégulier et tourné vers ce bas monde⁵³. En conséquence, ce titre de fonction ne fut jamais assumé officiellement par les souverains musulmans des premiers siècles. Il doit sa réintroduction progressive à l'influence de traditions non arabes. La première utilisation, dont nous avons une trace épigraphique, remonte à l'époque où le pouvoir central des Abbassides s'affaiblit. Profitant de cette vacance de pouvoir, les familles bûyides et Sâmânides⁵⁴ déclarèrent leur indépendance à l'égard de la domination abbasside. Pour concrétiser cet acte, protocole oblige, ils adoptèrent le titre de *malik*⁵⁵. Pourquoi *malik* ? Est-ce pour contrarier la coutume en vigueur ? Ou par nostalgie du passé de leurs ancêtres battus par les Musulmans ? Ou tout simplement par le caractère temporel de leur pouvoir ?

Quelles qu'aient été les raisons qui motivèrent ce choix, il semble que ce titre n'ait signifié, aux yeux même de ses porteurs, qu'une idée de détention d'un pouvoir temporel et partiel, puisqu'ils continuent à reconnaître l'autorité morale du calife. Après cette percée, les dynasties bûyides, sâmânides, ayyûbides et surtout Mameloukes ont revalorisé et propagé largement son usage. Au Maghreb, en revanche, il ne semble

⁵² Coran, III, 189.

⁵³ A. AYALON, *op. cit.*, p. 245.

⁵⁴ Dynastie persane qui régna en Transoxiane puis au Khurâsân, tout d'abord en tant que gouverneurs subordonnés aux Tâhirides et plus tard souverains autonomes, pratiquement indépendants (204/919-395/1005). Voir POLANDE CROWE, « Sâmânides », *EF*², T. VIII, p. 1060.

⁵⁵ ^cAbd al-Malik b. Nûh le sâmânide fut appelé, sur une monnaie datant de 348/960, *al-Malik al-Muwaffiq*. Alors que son rival ^c*Ađud al-Dawla* le bûyide (338/944 – 372/983) ajouta à sa longue liste des titres le titre de *malik*. H. al-BÂSHÂ, *op. cit.*, p. 497.

pas que *malik* ait été très usité, du moins avant la fin du XIV^{ème} siècle, pour désigner le souverain⁵⁶. L'historien Ibn Qunfud⁵⁷, par exemple, ne le décerne qu'au cheikh °Abd al-Wâhid, antérieurement à l'indépendance hafside. Dans les textes officiels, le titre de *malik* ne figure, à notre connaissance, que dans le groupe *al-khalîfa al-imam al-malik al-humâm* appliqué aux deux califes hafside : Abû Fâris II (796/2394 – 837/1434) et °Uthmân (839/1435 – 893/1488). Ce titre (*Malik*) figure dans le texte de trois traités, ainsi que dans l'expression *al-Malik al-Sulṭan* gravée sur des monnaies de °Uthman⁵⁸. Mais victime de son expansion exorbitante et de son succès, ce titre est de nouveau banni. Les monarques ottomans, maîtres du monde musulman à partir du XVI^{ème} siècle, ne s'en servent pas régulièrement. En dépit de ces aléas, le titre de *malik* traverse les siècles et garde une place importante dans la titulature musulmane d'aujourd'hui⁵⁹.

Pour combler le vide causé par le rejet de ce titre, les musulmans en avaient inventé un plus conforme et plus adéquat à leur morale politique : celui de calife. Il fut porté pour la première fois par le premier souverain et successeur du Prophète. A la mort de ce dernier, ses compagnons, habitués à sa présence et embarrassés par sa disparition,

⁵⁶ La formule *al-Malik al-awḥad* (le roi unique) utilisée par le calife abbasside pour désigner le souverain zîrîde al-Mu°izz n'est pas un véritable titre de fonction. Il s'agit d'un adjectif commun à la majorité des souverains de cette époque. Voir *infra*, p. 97.

⁵⁷ IBN QUNFUD, *al-Fârisiyya*, p. 105.

⁵⁸ H. LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes de la bibliothèque nationale*, pièce n° 974 p. 433, et R. BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Hafside*, T. II, p. 12.

⁵⁹ A notre époque, quatre régimes du monde arabe (Maroc, Arabie Saoudite, Jordanie et à partir de l'année 2002 le Bahreïn) continuent à utiliser ce titre.

désignèrent Abû Bakr pour le remplacer. D'où le terme *khalîfatu rasûl Allâh* (le remplaçant du messenger de Dieu)⁶⁰.

Au fil de l'évolution des mentalités et des idées politiques, la conception du califat mûrit et s'institutionnalisa. Lié et régi par le même ordre de pensée que le titre politico-religieux d'*Amîr al-Mu'minîn*, le califat ne pouvait exister que dans son unicité. Mais encore une fois la rigueur cède la place à la raison et l'idéalisme à la réalité, et les théologiens finissent, bon gré mal gré, par tolérer la pluralité des califats. Ce relâchement ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de cette institution. Il signe le début de sa lente dévalorisation. Bien longtemps avant son abolition en 1923 par le général turc Mustapha Kamal, le terme califat est transformé en un simple *ism* et devient un simple synonyme de régime politique⁶¹.

Toujours dans leur quête perpétuelle de titres grandioses appropriés à leur pouvoir, des souverains ambitieux, conditionnés par une conscience générale qui n'admettait pas un titre supérieur, ou même équivalent, à celui de calife, et conscients du dépérissement du titre *malik*, inventèrent le titre de *sulţân*. Ce terme usité dans le Coran dans le sens de *burhân*, *hujja* (argument)⁶², est utilisé par la suite à l'époque de Hârûn *al-Rashîd* (170/786-193/809) comme titre honorifique pour ses ministres barmakides⁶³. Il devient ensuite un titre de fonction désignant

⁶⁰ Pour plus de renseignements au sujet du choix et de la portée de ce titre, voir IBN KHALDÛN, *al-Muqaddima*, p. 189.

⁶¹ A. IBN KHALDÛN, dans son *Ibar*, cite, sans commentaire, les prénoms de deux juifs appelés Khalifa qui vivaient dans la cours mérinide à la fin du VI^{ème} siècle de l'hégire. Et c'est encore lui qui n'hésitait pas à qualifier le régime d'un souverain chrétien d'Espagne de califat. T. VII, pp. 232-327.

⁶² A titre d'exemple, Coran, XIV, 10, 11.

⁶³ al-QALQASHANDÎ, *Şubh*, T. V, p. 448, d'après H. al-BÂSHÂ, p. 60.

des souverains indépendants. Il remplace, en quelque sorte, le précédent titre de *Malik*. Lorsque celui-ci est banalisé et porté par de simples gouverneurs, les grands chefs adoptent, pour se distinguer, celui de *Sultân*.

Bien qu'al-Qalqashandî ait attribué l'apparition et la large utilisation de ce titre de fonction aux Bûyides⁶⁴, l'exemple le plus ancien que nous en possédons remonte au cinquième siècle de l'hégire. En effet, sur une inscription à *Ghazna* datant de 421/1030, le souverain Maḥmûd al-Ghaznawî est qualifié d'*al-Sultân al-a^czam*⁶⁵. A partir de cette époque, presque tous les dynastes indépendants du monde musulman ont porté ce titre. En Occident, Kramers⁶⁶ affirme que le titre de sultan apparut pour la première fois au VII/XIV^{ème} siècle dans l'épigraphie monumentale et funéraire des souverains mérinides de Fès. Or, le souverain hafside al-*Mustanşir bi-Allâh* est qualifié, dans un traité passé avec Venise en 648/1251 de *soldanûm Barbarie, soldano Tunissi*⁶⁷. S'agit-il d'une traduction fidèle d'un traité officiel, rédigé en langue arabe ou, plutôt, d'un en-tête utilisé par les Chrétiens pour désigner les souverains musulmans ? L'éditeur ne précise point. Mais, l'expression "*Barbarie*" laisse entendre qu'il s'agit vraisemblablement d'une formule de la chancellerie vénitienne. Parce qu'aucun souverain maghrébin de cette époque n'a, à notre connaissance, prétendu être le sultan des Berbères.

⁶⁴ Cette attribution est douteuse, Selon H. al-BÂSHÂ, (*al-Alqâb*, p. 61) Stanley Lane-Poole (*Mohammadan Dynasties*, p. 140) avait remarqué que sur les monnaies bûyides ne figurent que les deux titres *Malik* et *Amîr*, et nullement celui de *Sultân*. Pour plus de renseignements, voir H. al-BÂSHÂ, *al-Alqâb*, p. 169.

⁶⁵ D'après H. al-BÂSHÂ, *op-cit.*, p. 497.

⁶⁶ J. H. KRAMERS, "Sulan", *El'*, T. IV p ; 570.

⁶⁷ DE MAS-LATRIE, *Traité de paix et de commerces, documents inédits*, pp. 199 et 238.

Quant à Ibn Khaldûn, il ne donne pas plus de renseignements, puisqu'il qualifie, sans distinction, de sultans tous souverains du Maghreb : Hafside, Zayyânides et mérinides.

I – 3 – 3 : Les titres généalogiques

Ce sont des titres fabriqués et souvent montés de toutes pièces par les courtisans et les biographes des dynasties afin de légitimer une aventure politique. Ils consistent à tisser, pour le souverain, un arbre généalogique remontant à la tribu de *Quraysh* en général et à celle des *Ahl al-bayt*⁶⁸ (gens de la maison du Prophète) en particulier. En effet, pour les deux principaux courants de pensée de l'islam : le sunnite et le chiite, nul ne peut être calife et *Amîr al-Mu'minîn* s'il n'est pas qurayshite pour les premiers et descendant du Prophète pour le deuxième courant. En conséquence, tout prétendant à ce titre devait se forger, par tous les moyens, une pareille lignée.

Dans la première catégorie (qurayshite), nous trouvons, à titre d'exemple, les trois premiers Califes bien guidés, les Omeyyades, les Hafside... Dans la seconde, nous comptons les Abbassides, les Idrîsides, les Fatimides, les Almohades ... ; toutes ces dynasties revendiquaient leurs appartenances aux *Ahl al-bayt*.

Les dynasties de la seconde catégorie sont qualifiées parfois de *Sâda* (s. *Sayyid*) ou souvent de *Ashrâf* ou *Shurafâ'* (s. *Sharîf*) (noble, sublime). Au Maghreb essentiellement, ce terme transformé par le dialecte en *shurfa* jouait, et joue encore, un rôle politique très important;

⁶⁸ Selon le contexte et l'interprétation des uns et des autres, *ahl al-Bayt* regroupe au moins la descendance de °Alî et Fâtima, et dans le sens le plus large, il implique tous ceux auxquels la jouissance de la *şadaqa* (don) est défendue. C'est-à-dire tous les Talbides et les Abbassides.

surtout au Maroc où l'on trouve le plus grand nombre de *sharîf* authentiques ou se considérant comme tels, proportionnellement au nombre d'habitants⁶⁹. Cette affiliation au Prophète est utilisée comme argument principal de légitimation de la dynastie marocaine.

⁶⁹ Evariste LEVI-PROVENCAL, "Shorfa", *El'*, T. IV, p. 401.